

---

## Standard du Commerce Equitable Fairtrade pour le cacao

### Version 27.09.2023\_2.2

---

## Document d'orientation sur les solutions de traçage des produits

Cette liste de vérification vous aidera, en tant qu'Organisation de Producteurs (OP), à choisir une solution de suivi de produits conformément à l'exigence 2.1.4 du Standard Fairtrade pour le Cacao<sup>1</sup>. Cette liste de contrôle n'expliquera pas comment mettre en œuvre la traçabilité.

#### **Exigence cacao 2.1.4 Fondamentales, Année 3**

Vous déployez des solutions numériques qui permettent à votre organisation de retracer les fèves de cacao vendues par votre organisation jusqu'aux exploitations ou aux champs de vos membres.

*Recommandation* : Ces solutions peuvent inclure des applications logicielles tierces, des outils de gestion des données ou des systèmes de traçabilité nationaux, s'il en existe. La solution numérique que vous déployez peut être le même outil que celui que votre organisation utilise pour le Système de Gestion Interne.

**Traçabilité** signifie que vous, en tant qu'OP, pouvez **identifier la plantation du membre** qui a produit le cacao.

**Solution numérique** signifie utiliser une **méthode informatisée**. En général, il existe trois types de solutions numériques :

1. Utilisation d'un **logiciel de base de données** Microsoft Office comme Excel ou Access ou un programme similaire, dans lequel les données doivent être saisies manuellement. Le système peut être une base de données Excel ou Access.
2. **Utilisation d'un outil de collecte de données pour capturer les données qui sont transmises à un programme de base de données Microsoft Office**. Par exemple, les agents de terrain peuvent enregistrer à l'aide d'un appareil mobile le nombre de sacs pour chaque membre à différentes étapes de la chaîne de valeur. Les données sont envoyées au bureau où elles sont téléchargées dans un programme de base de données. La manipulation des données dans la base de données se fait manuellement.
3. **Utilisation d'un logiciel tiers pour la gestion des données**. Ce type de logiciel fonctionne aussi avec un outil de collecte de données. Les données seront transférées au

---

<sup>1</sup> Version 27.09.2023\_v2.2

secrétariat où elles seront automatiquement liées à d'autres données du système. Sur le tableau de bord, les données sont automatiquement agrégées et visualisées sous forme de graphiques, de tableaux et/ou d'indicateurs clés de performance qui donnent un aperçu de la situation réelle. Par exemple, en tant qu'OP, vous pouvez voir le nombre exact de sacs qui ont été vendus à l'OP au moment où vous consultez les données. Certains logiciels ont aussi des fonctionnalités plus sophistiquées, telles que la génération numérique de codes-barres qui serviront à étiqueter et à suivre les sacs de cacao, ce qui permettra à l'OP de suivre tous les sacs à tout moment.

Pour sélectionner l'option que vous, en tant qu'OP, souhaitez utiliser, vous devez prendre en compte un certain nombre d'éléments :

1. Les coûts.
2. La situation actuelle de votre OP et ses projets futurs.

### 1. Les coûts

L'utilisation d'un logiciel implique toujours des frais. Il existe des logiciels en ligne qui peuvent être gratuits mais cela signifie probablement que toutes les fonctionnalités ne sont pas accessibles ou que le nombre de saisies est très limité. Il y a plusieurs types de coûts ; il est donc utile de tous les énumérer pour avoir un aperçu des coûts totaux.

- **Coûts liés à l'achat et à l'utilisation du logiciel.** Excel et Access font partie du pack Microsoft Office standard et n'entraînent aucun frais supplémentaire. Lorsque vous achetez un logiciel tiers, vous payez souvent un prix d'achat et des frais d'abonnement annuels. Parfois, il y a des frais supplémentaires pour des utilisateurs supplémentaires et/ou des coûts par saisie.
- **Coûts liés au personnel.** Vous aurez besoin de personnel pour collecter les données sur le terrain, pour saisir les données (dans le cas de l'utilisation d'Excel ou d'Access) et pour la gestion du logiciel.
- **Coûts liés à l'équipement.** Pour utiliser Excel et Access, vous aurez besoin d'un ordinateur portable ou de bureau relativement simple. Pour l'utilisation de logiciels tiers, cela dépendra du logiciel que vous utilisez et de vos besoins. Vous aurez peut-être besoin d'un ordinateur portable ou de bureau avec une mémoire interne plus grande, d'appareils mobiles pour collecter les données et/ou scanner les codes-barres ainsi que d'Internet (haute vitesse).
- **Autres coûts.** Si vous n'utilisez pas de logiciel tiers, vous collecterez les données à l'aide de formulaires, de registres ou de questionnaires papier. Cela entraînera des coûts pour les photocopies, le transport des formulaires sur le terrain et le transport des formulaires complétés au bureau. L'utilisation d'un logiciel tiers peut aussi entraîner des coûts

supplémentaires pour la formation du personnel, l'ajout ou la modification des formulaires de collecte de données, etc. Lorsque vous achetez un logiciel, assurez-vous d'obtenir du fournisseur une ventilation de tous les coûts pour ne pas avoir de surprises.

## 2. La situation actuelle de votre OP et ses projets futurs.

Pour décider quelle option convient le mieux à votre OP, vous devez examiner la situation actuelle de votre OP mais aussi évaluer sa situation à l'avenir.

- **Les besoins de l'OP.** Il est possible de mettre en œuvre un système de traçabilité à l'aide d'Excel ou d'Access mais comme la majorité du travail se fait encore en utilisant des formulaires et des registres papier, le système est susceptible de générer des erreurs. Ce système peut néanmoins faire l'affaire pour le moment. Si vous avez différents acheteurs et/ou êtes certifiés pour différents standards de certification, il est nécessaire d'avoir un système de traçabilité plus sophistiqué avec des logiciels tiers. De plus, si, en tant qu'OP, vous souhaitez vous professionnaliser et/ou trouver de nouveaux acheteurs, un système avec plus de fonctionnalités pourrait mieux convenir à vos besoins.
- **Ressources disponibles au sein de l'OP pour utiliser la solution.** Bien que certains systèmes tiers réduisent une grande partie du travail sur le terrain, le système doit être géré par quelqu'un et le personnel de terrain doit être en mesure d'utiliser des appareils mobiles pour collecter les données et/ou générer des codes et scanner les sacs. Si votre OP ne dispose pas de ressources capables d'utiliser un logiciel plus sophistiqué, vous devez décider si vous souhaitez choisir un logiciel plus simple, investir dans le renforcement des capacités de votre personnel ou embaucher du personnel (supplémentaire).
- **La demande de vos acheteurs actuels et futurs.** La traçabilité devient un élément de plus en plus important pour les acheteurs finaux qui demandent de plus en plus souvent aux OP de mettre en œuvre un système de traçabilité. En tant qu'OP, vous risquez de perdre des acheteurs parce que vous ne pouvez pas garantir ou prouver la traçabilité. Avoir une traçabilité numérique sophistiquée en place peut satisfaire les demandes de vos acheteurs actuels et même attirer de nouveaux acheteurs.

Si vous décidez d'utiliser un **logiciel tiers**, il existe plusieurs fournisseurs. Vous devez tenir compte des éléments suivants lors du choix d'un fournisseur :

- **Choisissez un logiciel et un fournisseur fiables qui ont fait leurs preuves.** De nouveaux fournisseurs qui ont développé leurs propres logiciels apparaissent régulièrement sur le marché. Étant donné que les logiciels nécessitent des tests approfondis sur le terrain, il vous est conseillé de choisir des logiciels qui ont prouvé leur

fonctionnalité dans votre pays dans des circonstances similaires à celles de votre OP. Vous pouvez demander à d'autres OP de votre pays de partager leurs expériences sur les logiciels qu'elles utilisent.

- **Vérifiez les services inclus lors de l'achat et de l'utilisation du logiciel.** Les services peuvent inclure l'installation du logiciel, la formation du personnel, l'assistance technique pendant une certaine période, le transfert de données d'une base de données précédente dans le logiciel, l'ajout ou la modification de formulaires de collecte de données, etc.
- **Vérifiez si le fournisseur est présent dans votre pays** pour éviter d'avoir à traiter avec un centre d'appels situé dans un autre pays avec des personnes qui ne comprennent pas le contexte de votre OP.
- **Vérifiez ce qu'il est possible de faire avec le logiciel et ce qui ne l'est pas.** Il est utile d'avoir un flux de produits qui indique les étapes de la traçabilité (voir aussi l'exigence cacao 2.1.3 Documentation de la Procédure de Traçabilité du Produit) pour pouvoir vérifier avec le fournisseur ce que le logiciel peut faire (ou non) à chaque étape.
- **Vérifiez si le logiciel fonctionne hors ligne.** La plupart le peuvent mais il vaut mieux vous en assurer.
- **Vérifiez que le logiciel est disponible dans votre langue.** La plupart des logiciels sont développés en anglais et il se peut qu'ils ne soient pas disponibles en français ou en espagnol.
- **Insistez pour avoir une période d'essai pour tester le logiciel.** Les démonstrations sont intéressantes mais elles ne révéleront pas les difficultés que vous pourriez rencontrer sur le terrain. De plus, vous ne verrez et ne comprendrez les fonctionnalités du logiciel qu'au moment où vous commencerez à l'utiliser. Il est donc utile d'avoir une période d'essai de quelques semaines ou de quelques mois au cours de laquelle vous pouvez tester le logiciel avant de vous engager pour une période plus longue. Si vous connaissez une autre OP qui utilise un logiciel que vous pourriez envisager d'acquérir, demandez-lui si vous pouvez l'accompagner sur le terrain pour observer directement comment le logiciel fonctionne.

Vous trouverez en annexe 7 de *Document d'Orientation sur les Systèmes de Gestion* un aperçu des logiciels disponibles. Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive car de nouveaux logiciels et fournisseurs arrivent régulièrement sur le marché.

**Note :** Dans certains pays, comme la Côte d'Ivoire, le gouvernement prévoit de distribuer des codes-barres qui doivent être placés sur chaque sac de cacao. Bien que cela permette au gouvernement de tracer les sacs, cela ne retire pas la responsabilité de l'OP en matière de



FAIRTRADE  
INTERNATIONAL

---

traçabilité. En tant qu'OP, vous n'aurez probablement pas accès aux données du gouvernement, ce qui signifie que vous devez toujours avoir votre propre système en place.